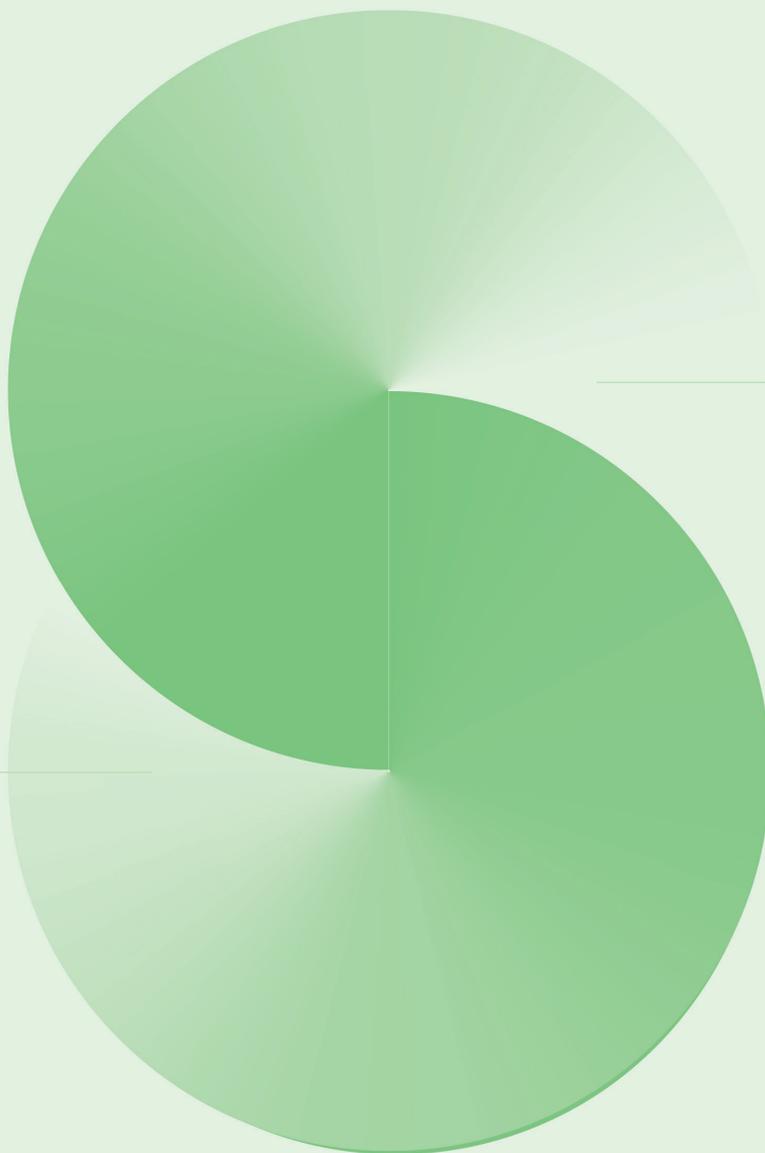


**SENACS**  
SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL  
DES CENTRES SOCIAUX

ANALYSE  
**2014**  
DONNÉES 2012



**LES  
CENTRES  
SOCIAUX**  
*Moselle*

ÉDITO	1
CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL	2
CARTE DES CENTRES SOCIAUX DE MOSELLE	3
PROJET	4
DYNAMIQUES LOCALES	9
VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE	10
RESSOURCES HUMAINES	12
FINANCES	14
FICHE NATIONALE	15



La mise en place d'un observatoire départemental annuel des centres sociaux permet aux acteurs de disposer de données qualitatives et quantitatives qui rendent lisible leur action.

La réalisation de la plaquette a mobilisé une grande partie des Centres Sociaux agréés en Moselle. Nous les remercions pour leur précieuse collaboration.

Les centres sociaux sont au plus près des habitants mosellans. Ils mesurent combien il devient incontournable que les partenaires de l'animation sociale échangent, partagent leur connaissance, leur fonctionnement et imaginent ensemble de nouvelles formes de collaboration pour le développement social des territoires.

Les centres sociaux ont vocation au regard de leurs missions, à réaliser un travail en profondeur à la fois dans les rapports sociaux construits sur les territoires, sur le pouvoir d'agir des habitants vers l'amélioration de leur cadre de vie, dans une visée de prévenance pour tous.

Participer à cette expérimentation pour la deuxième année consécutive, c'est renouveler une collaboration entre la Caf de la Moselle et la Fédération Départementale des Centres Sociaux pour valoriser les actions développées au sein des Centres Sociaux en faveur des habitants des territoires mosellans.

La plaquette a vocation à être largement diffusée auprès des administrateurs, des équipes salariées et des partenaires locaux afin de communiquer, provoquer l'échange et permettre une meilleure connaissance du rôle des centres sociaux et socioculturels.

Ce document d'information et de communication sur les centres sociaux est la première étape d'une démarche partenariale à renforcer au travers d'une politique départementale concertée et formalisée dans un schéma directeur de l'animation de la vie sociale. Partager les connaissances, les bonnes pratiques, coordonner les moyens seront parmi ses priorités.

**Robert CANTISANI**, *président de la Caf de la Moselle*

**Alexandre AGIUS**, *président de la FDCSM.*

# CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL

Sur son territoire d'implantation, le centre social c'est :



- Un équipement de **proximité**, qui veille à l'**accueil** des personnes et des familles et à la mixité sociale, avec une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés.
- Un lieu de **rencontres** et d'**échanges entre les générations**, un lieu d'**animation** de la vie sociale locale, qui favorise la démocratie de proximité.
- Un équipement qui favorise l'**initiative des habitants** et leur implication dans des dynamiques de **développement social** et dans des actions collectives.
- Une équipe d'animation composée de **professionnels** et de bénévoles engagés dans les actions et la gouvernance du projet, et dans des partenariats de territoire.
- Un lieu de promotion de valeurs et de principes comme le respect de la **dignité humaine**, la **solidarité**, la neutralité, la mixité et la participation.

## DES TEXTES FONDATEURS SUR LES CENTRES SOCIAUX

Pour la FCSF :

La Charte fédérale d'Angers de juin 2000

« Le centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. » extrait

Pour Les Caf :

La circulaire Animation Vie Sociale de juin 2012 (LCAVS)

« [Les centres sociaux] poursuivent trois finalités [...] :  
 - l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;  
 - le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;  
 - la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain. » extrait

# RÉPARTITION DES CENTRES SOCIAUX



Au total 40 CENTRES SOCIAUX AGRÉÉS SUR LE DÉPARTEMENT

dont 37 sont concentrés sur les pôles urbains.

- 14 sur le territoire de Thionville

- 10 sur le territoire de Metz

- 13 sur le territoire du bassin houiller

et 3 centres sociaux sont situés sur le territoire du Grand Est

dont 1 zone rurale

91% sont associatifs relevant du droit local Alsace-Moselle,  
dont 8 sont gérés par une même association.

Seuls 2 centres sociaux sont gérés par des municipalités

et 1 est en gestion directe Caf.

# PORTRAIT DES CENTRES SOCIAUX

## Le centre social, outil

### de développement social local

L'animation sociale globale est la fonction exercée par le centre social sur sa zone de compétence. Elle repose sur un postulat : améliorer la situation sociale individuelle et collective en considérant systématiquement l'environnement dans lequel les personnes évoluent. Pratiquement, cela consiste à élaborer un projet d'action selon une approche non segmentée de la personne, du territoire, du système des acteurs et des habitants.

## Des projets pluriannuels

### en lien avec le territoire

L'agrément d'un centre social est prononcé par la Caf pour une durée maximale de quatre ans sur la base d'un projet qui est défini en **concertation avec des habitants** et des **partenaires** à l'échelle d'un territoire d'intervention.

L'étape de renouvellement de l'agrément est l'occasion de réaliser une **évaluation** du précédent projet, d'établir un diagnostic participatif et partagé. Au regard des problématiques repérées ainsi que d'une nécessaire implication des habitants, **des axes stratégiques** et un plan d'actions sont définis.

## Des territoires d'intervention

**97%** des centres sociaux sont implantés sur un territoire à dominante urbaine.

des centres sociaux mosellans sont implantés sur des territoires où ils constituent **le seul équipement d'animation sociale locale**.

## Un projet pour les habitants



**23 460 usagers-adhérents** participent régulièrement aux projets des centres sociaux mosellans, ce qui représente une moyenne de 690 personnes par centre social. *L'écart varie entre 100 et 4000 usagers-adhérents par centre social.*

**47 669 usagers ponctuels** fréquentent le centre social, ce qui représente une moyenne de **1444** personnes par centre social.

**60%** des centres sociaux sont concernés par la **POLITIQUE DE LA VILLE** et perçoivent un financement à ce titre.

**6 centres sociaux** implantés sur **4 territoires en politique de la Ville** considèrent le projet de rénovation urbaine comme un **événement marquant** en ce qu'il améliore les conditions de vie des habitants.



**33%** interviennent à l'échelle d'un quartier  
**37%** sur plusieurs quartiers  
**30%** sur leur commune d'implantation

97%

42%

# AXES D'INTERVENTION

LES DIAGNOSTICS LOCAUX RÉALISÉS LORS DES RENOUVELLEMENTS DE PROJETS DES CENTRES SOCIAUX MOSELLANS RÉVÈLENT UNE MONTÉE DE LA PRÉCARISATION ÉCONOMIQUE ET DE LA PRÉCARISATION « SOCIALE » QUI FAVORISE L'ISOLEMENT ET LE REPLI ET ACCROIT LE RISQUE D'EXCLUSION À TOUS LES ÂGES DE LA VIE.

## SUR LES TERRITOIRES, LES PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS DES HABITANTS SONT :

1. La montée de la précarité économique
2. La complexité du vivre ensemble
3. La difficulté à être parents dans un contexte incertain

## LES PROBLÉMATIQUES PRINCIPALES RELEVÉES PAR LES CENTRES SOCIAUX SONT :

- L'accompagnement des familles et de la parentalité
- La précarisation des situations socioéconomiques des habitants

Il est à noter la préoccupation prioritaire et transversale des centres sociaux, liée à la fragilisation des ressources dédiées au projet, qui met en évidence la recherche permanente d'un équilibre financier au détriment du développement d'actions adaptées aux problématiques identifiées.

## L'impact des évènements sociopolitiques

Des évènements sociopolitiques locaux et nationaux ont impacté le territoire mosellan : des commerces et des services de proximité disparaissent suite à la cessation ou la réduction de l'activité de plusieurs sites industriels tels que le démantèlement de la cokerie de Carling, la fermeture de l'aciérie de Gandrange et l'arrêt provisoire puis définitif des hauts-fourneaux de Florange par ArcelorMittal.

Les suppressions d'emplois impactent des territoires sur lesquels les habitants déjà fragilisés subissent d'autant plus les conséquences d'une crise persistante.

Dans ce contexte hostile, le centre social constitue l'un des outils pertinents pour renforcer la cohésion sociale, soutenir la parentalité et organiser la participation des habitants.

# DES ACTIONS POUR TOUS LES ÂGES

LES CENTRES SOCIAUX SONT PRÉSENTS AUPRÈS DES FAMILLES ET DE TOUS LES PUBLICS, AVEC DES PROPOSITIONS POUR CHAQUE ÂGE DE LA VIE, DE LA PETITE ENFANCE AUX SENIORS.

## Famille et parentalité

DES PROPOSITIONS POUR  
CHAQUE ÂGE DE LA VIE,  
DE LA PETITE ENFANCE AUX SENIORS



**91%** des centres sociaux mènent des actions avec les FAMILLES  
ateliers loisirs, marché de Noël, découverte du patrimoine

- temps festifs,
- activités ludiques
- sorties en familles,
- ateliers socioéducatifs
- vacances familles
- groupes de paroles,
- échanges de savoirs
- fête de quartier,
- fête des voisins

**51%** des centres reçoivent des financements au titre de la PARENTALITÉ

- REAAP	66%
- CLAS	66%
- LAEP	16%

## Actions pour chaque âge de la vie

**85%** des centres sociaux accueillent des enfants âgés de 0 à 6 ans :  
modes de garde, activités socioéducatives, espaces parents-enfant.  
**3 498 enfants**, soit une moyenne de 125 accueillis par centre social

**100%** des centres sociaux accueillent des enfants âgés de 6 à 11 ans :  
ALSH, activités périscolaires ou socioéducatives, accompagnement scolaire

**9 255 enfants**, soit une moyenne de 280 accueillis par centre social

**94%** des centres sociaux accueillent des jeunes âgés de 11 à 13 ans :  
activités socioculturelles, accueil et animations hors les murs

**2 094 enfants** concernés

**91%** des centres sociaux accueillent des jeunes âgés de 13 à 17 ans :  
activités socioculturelles, accompagnement de projets, accueil et animations hors les murs

**1 484 personnes** concernées



**62%** des centres sociaux accompagnent des jeunes âgés de 16 à 25 ans.

activités socioculturelles, accompagnement de projet



**50%** centres sociaux mènent des actions liées au VIEILLISSEMENT et à l'INTERGÉNÉRATIONNEL.

activités de loisirs, rencontres autour du jeu ou du conte, découverte du patrimoine et transmission

# FAIRE ÉMERGER LES INITIATIVES

LES CENTRES SOCIAUX PERMETTENT DE FAIRE ÉMERGER LES INITIATIVES  
ET FAVORISENT LA PARTICIPATION DES HABITANTS.

**60%** des centres sociaux accompagnent sans les piloter des projets portés par les habitants.

Ces accompagnements concernent principalement des manifestations sur le quartier : fête des voisins, réveillon solidaire, repas de quartier...

**75%** des centres sociaux mènent des actions construites lors d'un travail d'écoute « hors les murs »

autour de problèmes vécus par des habitants : scolarité, parentalité, santé, cadre de vie, manifestations...

## Accompagner les associations

**507** associations sont hébergées par les centres sociaux. Le nombre varie de 1 à 77, pour une moyenne de 15 par centre.

**75%** de ces associations bénéficient de la mise à disposition de ressources et / ou d'accompagnement de projets.

**25%** de ces associations ont développé de l'activité au sein du centre social.

*A noter en 2012 : la création de deux juniors associations et d'une association de loisirs sportifs qui a permis la création d'un ETP.*

## Accompagner les habitants

**80%** des centres sociaux ont accompagné des initiatives de jeunes.

Cela représente une moyenne de 4 projets par centre pour un total de 99 projets.

- **56%** ont accompagné le départ en vacances de 363 jeunes.

### ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS JEUNES

Depuis plusieurs années, le centre social Arc en Ciel de Knutange, les PEP d'Algrange, La Maison Pour Tous de Niluange et leurs municipalités respectives proposent aux jeunes des trois communes un programme annuel d'animation commun. A terme, l'objectif de ce partenariat est la définition et la mise en œuvre d'une politique jeunesse commune sur les trois territoires.

**72%** des centres sociaux ont accompagné des projets à l'initiative des HABITANTS. Cela concerne 120 projets, soit 3,63 actions par centre.

### LES JARDINS PARTAGÉS



Le centre social de Hayange Saint Nicolas en Forêt a mis en place en coopération avec le CCAS de la ville et la communauté d'agglomération des bacs au pied des immeubles, partagés et exploités par les habitants du territoire. Un nouvel espace de convivialité, d'échanges intergénérationnels et de solidarité.

**57%** des centres sociaux organisent des actions d'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS. 780 personnes fréquentent les ateliers sociolinguistiques, d'alphabétisation, de lutte contre l'illettrisme ou de FLE.

### L'INTÉGRATION ET L'INSERTION



Ces dispositifs sont mis en place par les centres sociaux de Moselle, dans un souci de lutte contre les inégalités et les discriminations, à des fins d'insertion sociale et pour permettre l'accès au droit pour chacun

# LES THÉMATIQUES

44%

des centres sociaux mènent des actions liées au **LOGEMENT** et à l'**HABITAT**.

*Ateliers et chantiers éducatifs, amélioration du cadre de vie.*

75%

des centres sociaux mènent des actions liées à l'**EMPLOI** et à l'**INSERTION**.

*Ateliers ou chantiers d'insertion, accompagnements individuels ou collectifs de recherche emploi.*

25%

des centres sociaux mènent des actions liées au **TRANSPORT** et à la **MOBILITÉ**.

*Accès aux activités, aides financières.*

72%

des centres sociaux mènent des actions liées à l'**EXCLUSION** et la **PAUPÉRISATION**.

*Réseau d'entraide.*

84%

des centres sociaux mènent des actions liées à la **SANTÉ** et au **BIEN-ÊTRE**.

*Alimentation, activité physique, image de soi, mais peu d'actions liées à l'accès aux soins.*

38%

des centres sociaux mènent des actions liées au **HANDICAP**.

*Accueil d'enfants porteurs de handicaps dans les ACM et les activités socioéducatives.*

59%

des centres sociaux mènent des actions liées aux **DISCRIMINATIONS**.

*Création de supports de sensibilisation (BD, DVD, spectacle, newsletter).*

**11** centres sociaux mènent des actions liées à d'autres questions sociales, jeunesse notamment

77%

des centres sociaux développent des actions dans le domaine de la **CULTURE**, programmation et sorties culturelles.

41%

des centres sociaux mènent des actions liées à l'**INTÉGRATION** des nouveaux habitants. *Fête des voisins, pots d'accueil à la place de création....*

38%

des centres sociaux agissent dans le domaine de la **DÉMOCRATIE** de proximité. *Création ou animation de comité d'habitants.*

## INCLUSION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP



Le centre social Audaces's de Folschwiller s'est inscrit dans le dispositif « réseau mosellan des accueils de loisirs ouverts aux enfants en situation de handicap ». Un animateur formé spécifiquement est repéré comme personnel relais de ce réseau sur le territoire. Le partenariat a été élargi avec d'autres structures (Handisport, APF, AFAEI, SESSAD et accueil spécifiques de l'éducation nationale) afin d'accueillir de manière hebdomadaire adultes et enfants pour des mises en situation de vie quotidienne qui permettent l'inclusion, la découverte et le partage pour tous.

## ACCOMPAGNEMENT D'ACTIONS OU DE PROJETS À L'INITIATIVE DES JEUNES

Dans le cadre de l'expérimentation jeunesse, la FDCSM et 4 centres sociaux ont testé des outils pertinents pour favoriser l'expression et la participation des jeunes et caractériser la posture des accompa-

gnateurs dans leur relation avec les porteurs de projets. 7 animateurs et animatrices, salariés de 6 centres sociaux se sont formés en 2012 à l'accompagnement et à la valorisation des initiatives.

# PARTENARIATS

## Des conventions pluri-partenariales

LA MISE EN ŒUVRE DE CONVENTIONS CADRES PLURI-PARTENARIALES RESTE UNE AMBITION FORTE POUR LE DÉPARTEMENT.

La Cnaf demande la formalisation d'une politique départementale de l'animation de la vie sociale, recherchant **l'implication des partenaires au travers d'un schéma départemental de l'animation de la vie sociale.**

Parallèlement, la Fédération des centres sociaux de Moselle développe avec son réseau et auprès des partenaires une démarche de promotion de conventions politiques et financiers, pluri partenariaux et pluriannuels : « *Le pacte de coopération* ».

**L'enjeu est d'accorder toutes les parties sur le projet d'animation globale** et les fondamentaux du projet participatif des Centres Sociaux et de se concerter sur les modalités de sa mise en œuvre.

## Des conventions d'objectifs et de financements

Les centres sociaux mosellans maintiennent une coopération forte avec les communes et la Caf qui constituent les uniques partenaires qui s'engagent sur une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens dédiés au projet social.

**En moyenne ces conventions sont signées avec la Caf pour une durée de 1 à 4 ans** et ne sont pas reconduites tacitement. Une évaluation au regard des objectifs validés conditionne leur renouvellement.

**72%** des centres sociaux mosellans signent des conventions spécifiques ponctuelles pour une durée moyenne de 1 an, principalement avec les communes, portant sur des projets très diversifiés autour de l'accueil et l'accompagnement de la Jeunesse et des actions novatrices qui réunissent enfants et parents.

## Des rencontres élus - habitants



**33 centres sociaux ont initié en 2012 des rencontres entre les élus de la collectivité locale et des groupes d'habitants,**

pour un total de **45 rencontres** portant en priorité sur :

- le diagnostic territorial réalisé dans le cadre du renouvellement du projet du centre social
- l'accueil des familles et de la petite enfance,
- l'accompagnement de la parentalité
- les nuisances, incivilités et violences.

## Partenariat avec les associations d'habitants



**des centres sociaux sont en partenariat avec les associations d'habitants**

- associations de quartier	40%
- associations de parents d'élèves	22,5%
- associations de consommateurs	15%
- associations culturelles, culturelles, sportives et de loisirs	22,5%

Ces relations de coopérations permettent de maintenir une veille sur les réalités sociales locales, de maintenir le lien avec des personnes ressources et d'initier des projets communs

# LES MODES DE GESTION

**91%** des centres sociaux mosellans sont associatifs relevant du droit local Alsace-Moselle.

2 centres sociaux sont gérés par une municipalité et 1 centre social est en gestion directe de la Caf.

## S'impliquer dans la gouvernance

**66%** des centres associent les habitants à la gouvernance du projet dans une instance autre que le conseil d'administration: comités d'usagers, comités de jeunes, comités de familles, commissions thématiques.



Le centre social développe des modalités de participation des habitants moins traditionnelles et complémentaires des instances statutaires. Cette évolution illustre la volonté de renouveler les formes de démocratie participative.

**500 administrateurs** sont engagés dans les instances de pilotage, soit une moyenne de 15 bénévoles par conseil d'administration.

**799 bénévoles** encadrent des activités, soit 24 personnes en moyenne par centre social.

**18 802 heures** de bénévolat pour l'instance de pilotage, soit une moyenne de 587 heures par centre social.

**62 316 heures** de bénévolat d'activité Ateliers, activités socioculturels, manifestations, Accompagnement scolaire, apprentissage du français

**80 nouveaux administrateurs** ont intégré les instances de pilotage des centres sociaux mosellans en 2012.

**114 personnes** ont intégré les équipes de bénévoles en 2012.

L'intensité de la participation dans les débats d'instance est qualifiée de « moyenne », c'est à dire que les habitants peuvent exprimer des points de vue divergents pour 65.71% des centres sociaux..

Pour 25 %, cette participation est « forte », c'est-à-dire que les habitants associés à la gouvernance influencent les décisions prises.

# ACCOMPAGNER LES BÉNÉVOLES

25%

des centres ont formé des bénévoles d'activité.

17%

des habitants associés aux instances de pilotage ont été formés sur :

le diagnostic partagé, les missions des centres sociaux, la connaissance du maillage associatif, administratif, institutionnel du territoire, la gestion de l'association, la gestion financière, les risques professionnels, l'usage de la parole publique et démocratie participative, la conduite d'un projet, la gouvernance, l'accompagnement des bénévoles, les premiers secours.

De l'avis des centres sociaux, les savoir-faire et les savoir-être importants à développer par les bénévoles associés à la gouvernance sont : le rôle et les responsabilités des administrateurs, la connaissance des missions et du fonctionnement du centre social, la démocratie participative, la gestion financière et RH, la méthodologie de projet, la prise de parole et l'écoute.

## UNE FORMATION POUR LES BÉNÉVOLES : LE CFGA\*

Le CFGA est une formation certifiante reconnue par l'Etat (*Décret n°2008-1013 du 1<sup>er</sup> octobre 2008*), sa mise en place initiée par le Cojep (Carrefour des organisations de jeunesse et d'éducation populaire) est réalisée en coopération avec 6 fédérations d'éducation populaire locales, qui dispensent chacune 1 module de formation auprès de toute personne bénévole âgée de 16 ans minimum et impliquée dans un projet associatif.

La formation théorique apporte, en s'appuyant sur les principes fondamentaux de la vie associative, des connaissances sur la spécificité du fait associatif, de ses acteurs et de son environnement. Elle comporte l'acquisition de savoirs sur la conduite et le développement d'un projet associatif en matière administrative, financière et humaine, de gestion de projet et de dynamique des acteurs.

La conception réalisée en 2012 prévoit la déclinaison des 6 modules de formation sur 4 secteurs mosellans afin de faciliter la participation des bénévoles, dont les administrateurs des centres sociaux, soit 216 heures de formation prévisionnelles en direction de 80 bénévoles mosellans.

\*Certificat de Formation à la Gestion Associative

# LES SALARIÉS

## Les équipes salariées

**1 443** salariés,  
tous contrats confondus,  
ont travaillé dans les centres  
sociaux mosellans en 2012,  
  
soit **43,72 salariés** en moyenne  
par centre social.

**409** équivalents temps plein  
soit **12,78 ETP** en moyenne  
par centre social.

Ces emplois, par définition non délocalisables,  
participent à la dynamique économique micro-locale.

### RÉPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL



- 23%** supérieur à 75% ETP.
- 20%** compris entre 50 et 75% ETP.
- 57%** inférieur à 50% ETP.

### RÉPARTITION DU NOMBRE D'ETP PAR CENTRE SOCIAL



La Moselle est marquée par une forte  
proportion d'emplois à temps partiel.

## Les centres sociaux : des structures apprenantes



**67%** des centres enquêtés emploient  
en moyenne plus de 5 contrats aidés.

**302** personnes ont signé un contrat  
d'engagement éducatif en 2012  
soit en moyenne **2,89 ETP** par centre.

# LA FORMATION

## Qualifier les projets en qualifiant les acteurs



**75%** des directeurs sont titulaires d'un diplôme de niveau I ou II.

**74%** des référents familles sont titulaires d'un diplôme de niveau I, II ou III.

Pour les niveaux inférieurs à celui requis par la LCAVS de la Cnaf de juin 2012, les services de la Caf de Moselle s'assurent de la mise en œuvre d'un processus de formation adapté pour les salariés concernés.

### Les directions sont délégataires à hauteur de :

- **88%** pour la gestion financière
- **68%** pour la gestion des ressources humaines
- **84%** pour la représentation externe auprès des partenaires techniques
- **75%** pour la représentation externe auprès des partenaires politiques



**169**  
actions de formations  
ont été prévues  
en 2012 pour les salariés  
des centres mosellans

**155**  
formations  
ont été réalisées  
soit plus de 4  
par structure.

### 47% de ces formations étaient diplômantes et principalement axées sur :

- l'animation sociale territoriale dans le cadre d'un BPJEPS de niveau VI ou d'un DEJEPS de niveau III,
- l'accueil de la petite enfance par le CAP et le DEAP,
- les formations de cadre dirigeant CAFERUIS, DSTS et CAFDES.

La mise à disposition de personnel par des partenaires est une pratique peu développée en Moselle. On comptabilise 24 personnes dans ce cas, dans 8 structures différentes et pour la plupart mises à disposition par les communes,

DEJEPS : diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport  
BPJEPS : Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport  
CAP : Certificat d'aptitude professionnelle  
DEAP : Diplôme d'Etat Auxiliaire de Puériculture

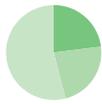
CAFERUIS : Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale  
DSTS : Diplôme supérieur en travail social  
CAFDES : Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement social

# DES FINANCEMENTS DIVERSIFIÉS

## Le budget moyen

Le budget cumulé  
de **22 505 000 €**  
soit un budget moyen  
de **681 980 €**  
par centre social.

## Répartition du budget moyen



53% ACTIVITÉS  
23,5% PILOTAGE  
23,5% LOGISTIQUE

## Distribution des budgets

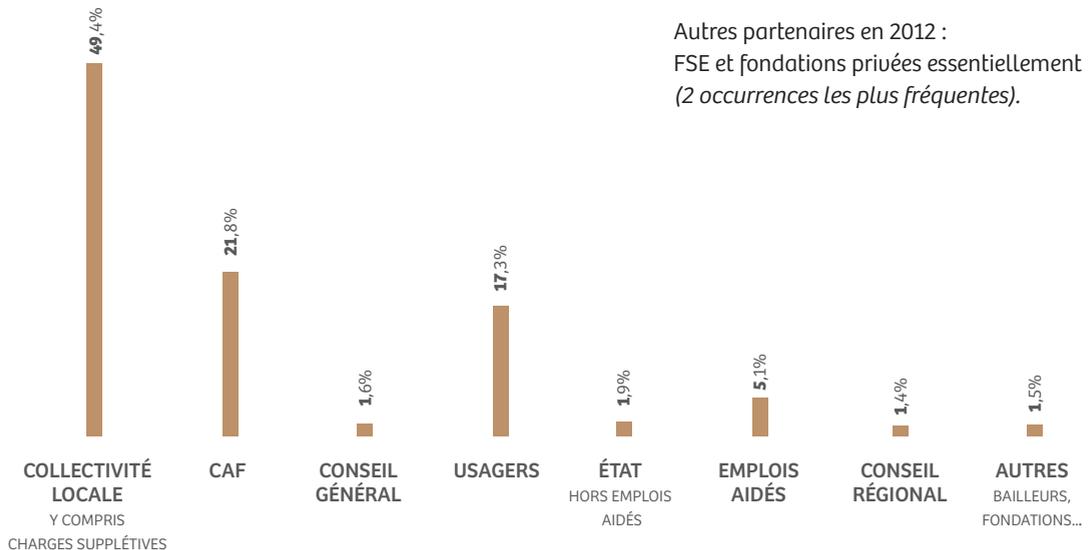


## Masse salariale moyenne

**14 090 000 €** cumulés  
(contributions volontaires incluses)  
**426 982 €** en moyenne par centre social

La masse salariale  
représente **62,6 %**  
du total des charges.

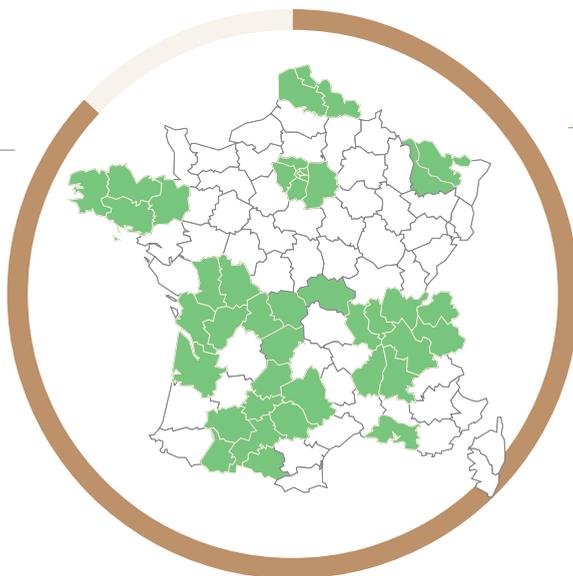
## Synthèse des financements par financeur



# ENQUÊTE 2014 SUR LES DONNÉES 2012

*Allier, Bouches-du-Rhône, Bretagne, Gironde, Île-de-France, Limousin, Moselle, Meurthe-et-Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes.*

**2090**  
CENTRES SOCIAUX  
AGRÉÉS CNAF EN 2012



**1279**  
CENTRES SOLLICITÉS

**1105**  
ONT RÉPONDU  
À L'ENSEMBLE  
DE L'ENQUÊTE

SOIT  
**87%**

**42 CAF IMPLIQUÉES**  
DANS LA DÉMARCHÉ

**23 REPRÉSENTATIONS LOCALES  
DES CENTRES SOCIAUX**



**47 369 SALARIÉS**  
15 773 ETP



**17 404 HABITANTS ASSOCIÉS À L'INSTANCE DE PILOTAGE**  
17 PAR CENTRE EN MOYENNE



**40 064 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS**

# PROJET SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux concerne 13 territoires pilotes<sup>1</sup>.

Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004.

**Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.**

Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône pour accompagner cette démarche en lien avec la Cnaf et la FCSF, et pour l'animer dans les territoires pilotes. Localement, des comités de pilotage réunissant a minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

---

## **Coordonnées :**

### **Caf de la Moselle**

4, Boulevard du Pontiffroy  
57774 Metz Cedex 9

### **Fédération des Centres Sociaux de Moselle**

Résidence Les Saules  
76 Sente à My  
57000 Metz

<sup>1</sup> *Allier, Bouches-du-Rhône, Bretagne, Gironde, Île-de-France, Limousin, Moselle, Meurthe-et-Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes.*

Retrouvez également les plaquettes locales des 13 sites pilotes sur : [www.senacs.fr](http://www.senacs.fr)



---

Création et mise en page : Urbanitude  
Photos : FCSF - centres sociaux de Moselle  
Achevé d'imprimer en Septembre 2014  
Par l'imprimerie Dupli-Cretin

PROJET



[www.senacs.fr](http://www.senacs.fr)

